

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom :

Service :.....Adresse ADP :

.....

Téléphone Service :

Adresse personnelle:

Code Postal :

Ville :

Téléphone personnel :

E-mail personnel :

Catégorie* : Exécution - Maîtrise-Haute-Maîtrise -Cadre

Durée de travail*: Plein Temps - Temps partiel

Délégué référent FO ADP :

** rayer la mention inutile*

Choix du Règlement* :

- Par Prélèvements - **Joindre RIB**

3 Prélèvements automatiques : Janvier - Avril - Juillet

- Par Chèque(s) * Montant Total du:

Nombre de chèques:

En cas de paiement échelonné: 1 chèque de 47€ (montant de la carte)

+ 1 ou 2 chèque(s) (montant total des timbres)

A remettre à un délégué FO ou à retourner à :

Aéroport de Paris – Force Ouvrière

Bureau 2R4060 - CDG 2

Module MN Gare TGV-RER

95711 Roissy Charles De Gaulle

FO ADP Roissy: 01 48 62 67 38

FO ADP Orly : 01 49 75 06 41

J'adhère à



Date et Signature

Nota : Voir Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en page 3



C.G.T. FORCE OUVRIERE
Aéroports De Paris

COTISATIONS 2019

Exécution (IB)

Plein temps

Carte : 47€ + 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de **107 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 30€ (TR2) + 30€ (TR3)

Temps partiel, CDD

Carte : 47€ + 12 timbres à 4 euros : 48€

Soit un montant annuel de **95 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 24€ (TR2) + 24€ (TR3)

Maîtrise et haute-maîtrise (IIB-IIC1-IIC2)

Plein temps

Carte : 47€ + 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de **131 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 42€ (TR2) + 42€ (TR3)

Temps partiel, CDD

Carte : 47€ + 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de **107 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 30€ (TR2) + 30€ (TR3)

Cadres

Plein temps

Carte : 47€ + 1 timbre FO cadres : 30€
+ 12 timbres à 8 euros : 96€

Soit un montant annuel de **173 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 63€ (TR2) + 63€ (TR3)

Temps partiel, CDD

Carte : 47€ + 1 timbre FO cadres : 30€
+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de **161 euros**

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 57€ (TR2) + 57€ (TR3)

Les cotisations syndicales sont composées d'une carte annuelle et d'un timbre mensuel (12 timbres de janvier à décembre)

La cotisation annuelle est due en totalité (à l'exception des nouvelles adhésions en cours d'année).

Les nouveaux adhérents payent la carte, plus les timbres à partir du mois d'adhésion.

Aucun remboursement ne sera effectué par FO ADP.

Partie à remplir par le syndicat

Prise en compte date adhésion effective (Mettre une croix dans la case)

2019	JAN	FEV	MAR	AVR	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
N° CARTE											
NBRE TIMBRES											
TARIF CARTE	47€										
TARIF TIMBRE*	4€ ou 5€ ou 7€ ou 8€										
A REGLER											

* rayer la mention inutile

Information : Départ pour tout motif année en cours (Retraite-Fin de contrat ou autre)

La cotisation annuelle est due en totalité

Aucun remboursement ne sera effectué par FO ADP

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique.

Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel par FO ADP

- Vos données sont recueillies grâce à votre consentement (signature sur le bulletin d'adhésion).
- Le Secrétaire Général FO ADP est responsable du traitement et du stockage des données.
- Vos données (Nom/prénom) sont utilisées pour le suivi des adhésions et pour vous adresser les documents syndicaux.
- Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données, par mail à l'une des adresses ci-dessous

fory@adp.fr (Roissy-Le Bourget) ou fool@adp.fr (Orly)

Autorisation de prélèvement Automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, trimestriellement à terme échu*, si sa situation le permet, la somme ordonnée par le créancier désigné ci-dessus.

Je pourrai faire suspendre l'exécution de cette opération par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. J'avertirai directement le créancier de cette suspension fory@adp.fr et m'acquitterai du solde dû par tout moyen de paiement.

N'oubliez pas de signer votre autorisation et d'y joindre un relevé d'identité bancaire (R.I.B), postal (R.I.P) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E).

Nous vous rappelons que toutes les opérations de prélèvement sont gratuites.

Le total annuel des versements fera l'objet d'un reçu permettant de bénéficier de la déduction fiscale de vos impôts à hauteur de 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

A compléter – joindre un RIB

DEBITEUR																	
NOM - PRENOM :																	
ADRESSE :																	
DATE :								SIGNATURE :									
COMPTE A DEBITER																	
Code Banque				Code Guichet				Numéro de Compte								Clé RIB	
Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT:																	

CREDITEUR																						
NOM : SYNDICAT GENERAL FO ADP																						
ADRESSE : Aéroport De Paris Bureau 5559B - BAT 400 103 Aérogare SUD CS 90055 94396 ORLY AEROGARE CEDEX																						
Code Banque				Code Guichet				Numéro de Compte								Clé RIB						
1	8	2	0	6	0	0	1	2	8	1	2	8	9	1	8	1	X	X	X	X	X	X
IBAN												FR76 1820 6001 2812 8918 1XX XXX										
Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT												AGRIFRPP882										